

112 - 116

Novembre
Décembre

04/01/2026 14h:09



Rapport de paiements

EARL des ALBIZZIAS

22 Hameau de Labrousse

46220 PRAYSSAC FR

SumUp Limited

Block 8, Harcourt Centre, Charlotte Way,

Dublin D02 A9N9, Ireland

Numéro de TVA: IE9813461A

Identifiant client: MDNU96XS

SIRET: -

Numéro de TVA: FR43421639675

Période du rapport: 01/12/2025, 00:00 - 31/12/2025, 23:59 (UTC +1)

Revenu traité par
SumUp

Somme de tous les paiements
bruts avant application des
frais et déductions

€308.00

Services SumUp

Frais de processus de
paiement par carte

€5.39

Déductions

Remboursements, opérations
de rétrofacturation, prêts et
abonnements

€0.00

Versement
effectué

La somme transférée au
destinataire du versement

€302.61

À verser

Montant brut du CA à verser
Frais et déductions non
appliqués

€0.00

Versement effectué

Ici apparaissent les paiements reçus pendant et avant cette période de référence et dont le versement a été effectué.

Date	Réf. paiement	Type	Réf. versement	Description	Brut	Frais	Déductions	Net
28/11/2025 16:13	TAAAYPU7 DNT	VISA	SUMUP PID144343 7 PAYOUT 011225		€36.00	€0.63 (1.75%)	€0.00	€35.37
17/12/2025 15:31	TAAAYZLC VSZ	VISA	SUMUP PID146858 4 PAYOUT 181225		€108.00	€1.89 (1.75%)	€0.00	€106.11
19/12/2025 15:21	TAAAY2G GCVG	Mastercard	SUMUP PID147437 7 PAYOUT 221225		€23.00	€0.40 (1.75%)	€0.00	€22.60
21/12/2025 15:52	TAAAY3NF 6LS	Mastercard	SUMUP PID147437 7 PAYOUT 221225		€72.00	€1.26 (1.75%)	€0.00	€70.74

113

Décembre

Le 30 Novembre 2025

FACTURE

1

EARL DES ALPES
Cap 171710110
Labrousse - 13700 PUYSSAC
RCS Orléans 0387121035
N° TVA intracommunautaire FR451370353-AE011G

fin de
mois Novembre
chèques

Notre
N° TVA

Votre
N° TVA

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

1	10 B	2018 F	9	75	90
2					
3	24 B	2020	8	160	192
4					
5	13 B	rosé	6	65	78
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					

chèques.

CONDITIONS D'ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPÉ :															
RÈGLEMENT :			TOTAL H.T.			% T.V.A.		TOTAL T.V.A.		TOTAL T.T.C.					
			300			20 %		60		360					
ÉCHÉANCE :															
TOTALISATION															



AIDES DIRECTES DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

RELEVÉ DE SITUATION du 03/12/2025

Campagne 2025

ASP
Agence de Services
et de Paiement

EARL DES ALBIZEIAS

Numéro Pacage : 046017985

Numéro Siret : 42163967500014

Le présent relevé de situation détaille l'opération de paiement vous concernant réalisée à la date du 03/12/2025.

Cette opération de paiement présente un montant total en votre faveur de 2 302,35 €. Une première partie ci-dessous vous informe du détail de l'exécution de ce montant (virement sur votre compte, remboursement de créances accordées à des tiers, etc.).

Une deuxième partie vous précise la façon dont est calculé ce montant, en particulier la valorisation des aides prises en compte pour cette opération.

Enfin, une annexe vous informe en détail du calcul de la valorisation des différentes aides prises en compte pour cette opération de paiement.

DETAIL DE L'EXECUTION DE L'OPERATION DE PAIEMENT

Le tableau ci-dessous indique le détail de l'opération ; certains éléments sont consultables dans votre espace personnel telepac " Mes données et documents - Paiements par date " dont l'accès se fait à l'adresse suivante : www.telepac.agriculture.gouv.fr.

Date	TOTAL	Dont				Faits principaux
		montant envoyé pour versement sur votre compte	montant versé à des tiers	montant déduit par l'ASP	montant en attente de versement	
03/12/2025	2 302,35 €	2 302,35 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	Solde : Aides découplées - paiement de base - Aides découplées - paiement redistributif - Aides découplées - écorégime

Les rubriques du tableau ci-dessus correspondent aux éléments suivants :

- **TOTAL** : il s'agit du montant total de l'opération de paiement concernée par le présent RDS. Le détail du calcul de ce montant total vous est présenté sur les pages suivantes de votre RDS. Ce montant est ventilé parmi les rubriques décrites ci-après ;
- **montant envoyé pour versement sur votre compte** : il s'agit du montant transmis à votre banque pour versement sur votre compte au titre de l'opération de paiement
Montant versé sur votre compte FR76 1120 6000 8150 0023 6499 687 le 03/12/2025 2 302,35 €
- **montant versé à des tiers** : il s'agit du montant dont vous ne bénéficiez pas directement mais qui est versé à un mandataire ou qui sert à rembourser une créance que vous avez accordée à un tiers (banque, MSA, etc.).
- **montant déduit par l'ASP** : il s'agit du montant qui n'a pas été versé sur votre compte car il a permis de compenser des sommes que vous deviez par ailleurs à l'ASP. Vous pouvez retrouver dans la partie POUR INFORMATION le détail de ces sommes dues et du remboursement effectué à l'occasion de la présente opération de paiement ;
- **montant en attente de versement** : il s'agit du montant qui n'a pas été versé sur votre compte car il a été mis temporairement en attente et vous sera versé ultérieurement (ce versement ultérieur fera l'objet d'un nouveau relevé de situation). La mise en attente peut avoir pour origine différentes raisons (rejet bancaire suite à RIB erroné, etc.) et correspond à une situation où des vérifications complémentaires sont nécessaires avant de procéder au versement. Vous pouvez retrouver dans la partie POUR INFORMATION le détail des montants placés en attente vous concernant ;

Relevé de versements

EARL des ALBIZZIAS

22 Hameau de Labrousse

46220 PRAYSSAC FR

SumUp Limited

Block 8, Harcourt Centre, Charlotte Way,

Dublin D02 A9N9, Ireland

Numéro de TVA: IE9813461A

Identifiant client: **MDNU96XS**

SIRET: -

Numéro de TVA: **FR43421639675**Période: **22/12/2025**Versements: **59****Revenu traité par SumUp**

Somme de tous les paiements bruts avant application des frais et déductions

€164.00**Services SumUp**

Frais de processus de paiement par carte

€1.66**Déductions**

Remboursements, opérations de rétrofacturation, prêts et abonnements

€0.00**Versement effectué**

La somme transférée au destinataire du versement

€93.34**À verser**Montant brut du CA à verser
Frais et déductions non appliqués**€69.00**

Vue d'ensemble des versements

Liste de tous les versements effectués pendant la période du rapport.

#	Date	Nombre de paiements	Référence	Destination	Montant total	Frais	Versement
59	22/12/2025	2	SUMUP PID1474377 PAYOUT 221225	FR** **87	€95.00	€1.66	€93.34

117

Total	€95.00	- €1.66	= €93.34
--------------	---------------	----------------	-----------------

Le tableau récapitulatif des versements montre à la fois les versements réussis (payés) et les versements échoués (échoués). Les lignes sans référence et un montant payé blanc représentent la somme quotidienne des transactions utilisées pour couvrir les déductions telles que les remboursements et les rétrofacturations. Ces lignes détaillent également les frais collectés par SumUp sur ces transactions.

Ce que cela signifie pour vous

Le tableau offre une vue d'ensemble complète de tous vos versements pour la période sélectionnée. Pour consulter la liste complète de vos ventes dans le cadre d'un versement spécifique, veuillez télécharger le rapport de paiements détaillé.

Date	Réf. paiement	Type	Réf. versement	Description	Brut	Frais	Déductions	Net
22/12/2025 15:12	TAAAY3Z3 GES	VISA	SUMUP PID147600 1 PAYOUT 231225		€69.00	€1.21 (1.75%)	€0.00	€67.79

118

Totaux:	€308.00	- €5.39	- €0.00	= €302.61
---------	---------	---------	---------	-----------

Totaux

Tous les montants ayant une influence sur les versements.

Description	Montant
Paielements bruts	€308.00
Frais de traitement	-€5.39
Crédit sur les frais appliqué	€0.00
Remboursements déduits des versements	€0.00
Opérations de rétrofacturation déduites des versements	€0.00
Déductions liées à un prêt	€0.00
Montant du versement	€302.61



CREDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRENEES

119

Décembre
RELEVÉ DE COMPTES EN EUROS N° 005
Date d'arrêté : 31 Décembre 2025

Votre agence

Prayssac
10 Place Dutours
46220 Prayssac
Tél : 05 65 21 12 48
Fax : 05 65 20 41 01

00812 FLRV001 00810

Votre conseiller

Laure Issoulie
Tél : 07 84 59 04 99

Vos contacts

Internet :
www.credit-agricole.fr/ca-nmp
Filservice : 098 098 18 18
(numéro non surtaxé)
Email : contact@ca-nmp.fr
Votre Appli : Ma Banque

EARL DES ALBIZZIAS
MR ALAIN FOISSAC
LIEU DIT LA BROUSSE
46220 PRAYSSAC

SYNTHESE

Earl Des Albizzias

Compte Excédent Agriculture n° 00463310130

+ 120 583,53

Earl Des Albizzias - Compte Excédent Agriculture n° 00463310130
E.a.r.l. Des Albizzias

IBAN : FR76 1120 6000 8100 4633 1013 039 BIC : AGRIFRPP812

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
		Ancien solde créditeur au 01.12.2025		125 480,40	
04.12	01.12	Intérêts Du Mois 00463310130		103,13	☐
30.12	30.12	Virement Web Earl Des Albizzias	5 000,00		☐
		Total des opérations	5 000,00	103,13	
		Nouveau solde créditeur au 31.12.2025		120 583,53	

Les sommes figurant sur le(s) compte(s) et/ou le(s) livret(s) suivant(s) sont protégées par la Garantie des Dépôts dans la limite du plafond défini par la loi (www.garantiedesdepots.fr) :

Compte Excédent Agriculture n° 00463310130

Pour toute réclamation, vous avez la possibilité de saisir votre agence. Si aucune solution n'a pu être trouvée ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de faire appel au Service Clients de Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées - 160 Avenue Marcel Unal, BP 204 - 82000 MONTAUBAN Cedex. Pour les personnes physiques n'agissant pas pour des besoins professionnels, en cas de différend non résolu portant sur les produits et services mentionnés aux titres 1er et 2 des livres II et III du CMF, vous avez la possibilité de vous adresser au Médiateur auprès de la FBF- CS 151- 75422 Paris Cedex 09. Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n°444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81 000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 019 259, dont le N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01TOAZ.